

L'appel de Kris Peeters : « Reprenez les discussions »

Le ministre de l'Emploi demande aux syndicats et au patronat de négocier sur les salaires alors qu'une grève nationale se profile pour mercredi.

Le pays devrait être à l'arrêt ce mercredi 13 février puisque les syndicats ont appelé en front commun à une grève nationale pour dénoncer le blocage des négociations sur la marge d'augmentation salariale. Les organisations représentatives ainsi que les patrons n'ont pas réussi à se mettre d'accord sur l'augmentation des salaires.

Ministre de l'Emploi et vice-Premier du gouvernement Michel en affaires courantes, Kris Peeters (CD&V) implore les deux parties de rouvrir les discussions et agite le danger du confédéralisme en cas d'échec...

Les syndicats demandent notamment de revoir la loi de 1996, qui encadre l'évolution des salaires, ce que le ministre balaie tout de go.

Or, rappelle Kris Peeters, « la loi de 1996 comporte l'indexation automatique des salaires. La faire voler en éclats, cela rouvrirait la discussion sur tout, notamment le mécanisme de l'indexation et ça, c'est dangereux. Vous connaissez les revendications de la N-VA et de certaines organisations... », alors que la campagne pour les élections de mai a bel et bien commencé.

Kris Peeters estime que rou-

vrir cette discussion risquerait de remettre en cause l'existence même du « groupe des dix », cet organe de négociations entre patronat et organisations salariales.

« A côté de l'enveloppe bien-être, de l'indexation des salaires, je pense à l'existence du "groupe des dix" réunissant les partenaires sociaux à l'échelon fédéral, aux fonctions du Conseil central de l'économie qui établit la norme salariale..., craint le ministre. Un blocage total entre syndicats et patronat relancerait le débat sur tous ces instruments fédéraux et donnerait de sérieux arguments aux confédéralistes. » ■

Le pays au ralenti

La grève de ce mercredi devrait perturber de très nombreux secteurs économiques dans le pays. Les transports en commun, tout particulièrement, fonctionneront au ralenti. La SNCB a annoncé un début de mouvement pour mardi 22 h jusqu'à mercredi 22 h, avec la mise en place d'un service minimum. De fortes perturbations sont également attendues sur les lignes internationales ainsi qu'à la Stib, aux TEC et à De Lijn.

Les aéroports de Charleroi et de Zaventem seront également fortement impactés.

Dans les écoles, la grève sera couverte. La CSC, très présente dans le secteur, fait partie des syndicats initiateurs du mouvement.

« Reprenez les discussions, sinon les confédéralistes en profiteront »

SALAIRES Kris Peeters lance un appel aux syndicats et au patronat

► Les négociations sur les salaires sont au point mort, place à la grève générale, mercredi.

► Le ministre (CD&V) de l'Emploi s'adresse aux syndicats et au patronat « Après le jour de grève, revenez à la table, il faut trouver une solution au niveau fédéral, les confédéralistes sont en embuscade. »

ENTRETIEN

C'est grève générale ce mercredi 13 janvier : les organisations syndicales, en front commun (FGTB, CSC, CGSLB) appellent à débrayer dans le privé et dans le public. En cause, notamment : le blocage dans les négociations entre partenaires sociaux pour ce qui concerne la marge d'augmentation salariale. Le Conseil central de l'économie, se basant sur la loi de 1996 encadrant la formation des salaires en Belgique, fixe à 0,8 % maximum la marge d'augmentation pour les deux prochaines années.

Inacceptable pour les syndicats, tandis que le patronat y voit une garantie pour le maintien de notre compétitivité par rapport aux pays voisins, entre autres les Pays-Bas, la France et l'Allemagne.

Ministre de l'Emploi et vice-Premier du gouvernement Michel en affaires courantes, Kris Peeters (CD&V) s'adresse aux syndicats et au patronat, il les implore de rouvrir les discussions et agite le danger du confédéralisme en cas d'échec...

Patrons et syndicats peuvent encore aboutir ? Les discussions peuvent reprendre ?

Il le faut. Cette grève signe un échec du dialogue social à ce stade et l'impact économique, social aussi, sera négatif pour nous tous. Du reste, la grève concerne le secteur privé mais

aussi le public, qui n'a rien à voir avec les négociations sur les salaires. Donc, c'est regrettable. Mais il faut faire face, la réalité est celle-là, j'en suis conscient. Alors, je dis que syndicats et patronat peuvent et doivent se revoir et arriver à un accord, après le jour de grève de mercredi. Dans les discussions qui ont avorté, il n'est pas seulement question de la marge salariale, mais des conditions pour les fins de carrière, du salaire minimum, également de la gestion de l'enveloppe bien-être, pas moins de 716 millions d'euros.

Une marge salariale de 0,8 %, c'est très insuffisant, soutiennent les syndicats qui veulent même revoir la loi de 1996...

Il faut négocier l'augmentation, cela reste possible, mais il ne faut surtout pas toucher à la loi de 1996 qui encadre l'évolution des salaires. Le gouvernement est en affaires courantes, le Parlement arrive au bout de la législature, les partis de droite ne veulent pas toucher à la loi, les partis de gauche veulent la changer, la discussion ne peut pas aboutir, c'est impossible. Soyons réalistes, ne nous mentons pas. J'ajoute que s'il n'y avait plus de norme salariale, on négocierait alors librement dans les différents secteurs économiques, ce qui générerait des très fortes tensions entre les secteurs forts (les banques, par exemple) et les secteurs faibles (je pense à l'horeca). Même chose entre grandes et petites entreprises. En plus, vous le savez, on a beaucoup investi pour faire diminuer le coût salarial par rapport aux Pays-Bas, l'Allemagne et la France, et un échec des négociations entre partenaires sociaux pourrait ruiner ces efforts en faveur de la compétitivité.

Enfin, je rappelle que la loi de 1996 comporte l'indexation automatique des salaires, elle est prévue dans le dispositif... Je veux dire par là que faire voler en éclats la loi de 1996, cela rouvrirait la discussion sur tout,

notamment le mécanisme de l'indexation et ça, c'est dangereux. Vous connaissez les revendications de la N-VA et de certaines organisations...

Vous voulez dire que les partisans du confédéralisme pourraient tirer argument de l'échec des négociations sociales pour avancer leurs solutions...

Oui. Nous ne sommes pas seulement dans une négociation salariale, il est question de bien plus que cela : à côté de l'enveloppe bien-être, de l'indexation des salaires, je pense à l'existence du « groupe des dix » réunissant les partenaires sociaux à l'échelon fédéral, aux fonctions du Conseil central de l'économie qui établit la norme salariale... Un blocage total entre syndicats et patronat relancerait le débat sur tous ces instruments fédéraux et donnerait de sérieux arguments aux confédéralistes. Certains partis soutiennent que le niveau fédéral ne fonctionne plus, qu'il faut changer le système, ils n'attendent que ça... Les syndicats et les patrons doivent prendre leurs responsabilités, l'enjeu est trop important. Il faut donner un signal fort face à tous ceux qui veulent mettre fin aux négociations à l'échelle interprofessionnelle, au niveau de la Belgique fédérale. Si on échoue, on va casser nos instruments fédéraux.

Vous visez la grève de mercredi, vous interpellez aussi le patronat...

C'est clair. A la FEB et à son président, Bernard Gilliot, je dis : « Vous présidez le groupe des dix qui organise les négociations, c'est à vous de réunir à nouveau les gens et de chercher des solutions, vous avez une responsabilité énorme, les outils de la concertation fédérale sont en jeu, les confédéralistes sont en embuscade. » Je lance un appel à la raison, à ne pas jeter de l'huile sur le feu, je m'adresse aux syndicats comme aux patrons. Après la grève de mercredi, ils doivent trouver une solution. ■

Propos recueillis par
DAVID COPPI

PERTURBATIONS**Avec la grève nationale, tout le pays au ralenti**

La Belgique tournera au ralenti, mercredi, lors de la grève nationale. Il est difficile à ce stade d'évaluer précisément l'ampleur des perturbations à attendre.

► **Transports en commun.** La SNCB a d'ores et déjà indiqué que la grève commencerait mardi 12 février dès 22 h jusqu'au lendemain même heure. Un service minimum sera prévu en fonction de la présence du personnel. Sur les liaisons internationales, certains Thalys seront supprimés et les passagers de l'Eurostar (vers Lille ou Calais) sont appelés à annuler leur billet sans frais. Toujours dans les transports, de fortes perturbations sont à attendre sur les itinéraires de la Stib, du TEC et De Lijn.

► **Aéroports.** L'aéroport de Charleroi sera complètement à l'arrêt alors que

Zaventem s'attend à de fortes perturbations. La compagnie Brussels Airlines a indiqué avoir supprimé 68 % de ses vols prévus ce jour-là. A Zaventem, la grève touchera également les taxis, indique l'UBT.

► **Commerce.** Le gros de l'action sera aussi dirigé vers le commerce. « Clairement, dans l'alimentaire, la plupart des grands magasins seront fermés. Et ce qui sera ouvert le sera avec peu de personnel, ce qui rendra le passage en caisse difficile », prévient Delphine Latawiec, de la CNE. De fortes actions sont aussi prévues devant les H&M, les magasins Action ou de bricolage. « On organisera aussi des piquets volants, dans les zonings ou les shoppings », poursuit-elle, s'attendant à des « fermetures massives ». Colruyt dit espérer éviter des actions au niveau de ses magasins, qui seraient

« stupides » compte tenu du fait que les manifestations auront lieu pour soutenir le pouvoir d'achat.

► **Bpost.** Les syndicats n'appellent pas à des grèves mais couvriront les grévistes. L'impact sera principalement au niveau local.

► **Ecoles.** Dans l'enseignement, la grève sera couverte mais aucun appel n'a officiellement été lancé. A Liège, les actions seront ciblées sur l'enseignement supérieur pédagogique, pour « sensibiliser les futurs profs », nous explique André Brüll, de la CSC.

► **Mais aussi...** Sont aussi concernés par la grève les CPAS, les pompiers, les polices locales et fédérale, les mutualités de même que la collecte des déchets.

ÉLODIE LAMER